



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question au Gouvernement n° 2743

Texte de la question

DÉSERTS MÉDICAUX

M. le président. La parole est à M. Christian Paul, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Christian Paul. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, les déserts médicaux sont devenus dans nos territoires une angoisse pour de très nombreux Français, dans le monde rural, mais aussi dans beaucoup de quartiers de nos villes.

Ce sont des cantons sans médecins, des attentes de plus d'un an pour la consultation des spécialistes, des hôpitaux de proximité privés de services vitaux, d'urgences ou de maternité.

Face à ce drame, nous faisons ici, depuis des années, le même constat terrible : les incitations financières ne suffisent pas, il faut une refondation de notre système de santé, il faut réformer la formation et moderniser en profondeur les missions, les rémunérations et les conditions d'exercice.

Monsieur le ministre, il faut aussi le courage politique d'une régulation des installations. Le laisser-faire n'est plus possible, la liberté d'installation absolue ne doit plus être un dogme car il faut limiter, plafonner les installations dans les zones bien dotées, parfois trop dotées, en médecins. Ce n'est pas, comme vous nous le reprochez parfois, une intention de coercition brutale ; c'est de la régulation des installations, au nom de l'intérêt général. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Face au drame des déserts médicaux, les professionnels tentent de s'organiser et les collectivités construisent des maisons de santé. Mais que fait le Gouvernement ? Rien de neuf, rien d'ambitieux et rien de sérieux.

(Protestations sur les bancs du groupe UMP.) Il fait de la politique spectacle *(Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP)*, comme le Président de la République, ce matin, à la reconquête électoraliste du corps médical que vous avez déçu. *(Mêmes mouvements.)*

Vous faites des rapports, toujours des rapports, comme celui de madame Hubert, dont le diagnostic confirme, certes, le problème, mais dont l'ordonnance bien tiède n'est pas à la hauteur.

Alors, monsieur Bertrand, cessez de faire l'historique du problème - vous le faites depuis huit ans -, prenez à coeur cette question pour assurer enfin aux Français une égalité réelle d'accès aux soins et à la santé !

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur Christian Paul, quel dommage que vous n'ayez pas été là, ce matin, à Orbec, car vous auriez pu saluer certains de vos amis politiques qui y accueillaient le Président de la République. Je les ai même vus acquiescer en écoutant les propos de Nicolas Sarkozy sur la médecine de proximité. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Voulez-vous que je vous donne des noms ? Je les tiens à votre entière disposition et Mme Norra Berra pourra vous confirmer mes propos. *(Mêmes mouvements.)*

La santé n'est pas une question de gauche ou de droite, mais la gauche et la droite ont le droit d'avoir des opinions différentes. Monsieur Paul, je ne partage pas vos opinions en la matière. Il faut appeler les choses par leur nom : votre limitation, ou votre régulation, est en fait de la coercition, de l'obligation *(Vives protestations sur les bancs du groupe SRC),...*

M. Christian Paul. Pas du tout !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...ce qui est en contradiction avec l'exercice libéral de la médecine.

C'est à croire que vous n'avez toujours pas compris que l'on marche bien sur ses deux jambes. La médecine marche sur une jambe publique et sur une autre libérale ; il faut les prendre en compte toutes les deux. Je serais d'ailleurs très étonné que vous n'ayez pas un discours différent de celui que vous venez de tenir dans l'hémicycle, au nom de l'idéologie, quand vous adressez aux médecins libéraux dans votre circonscription. Voilà aussi la vérité du parti socialiste ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Si l'on mettait en place vos propositions, il y aurait dans quelques années une crise des vocations. Vous pourriez toujours jouer sur le *numerus clausus* ; les jeunes se détourneraient des études médicales.

(*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Paul Bacquet. C'est faux !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Si vous voulez nous accompagner dans le plan que nous mettrons en place dans les semaines qui viennent, libre à vous. Mais laissez-moi vous dire que l'ordonnance du parti socialiste en matière de médecine de proximité est tout sauf bonne, et, au fond de vous, vous le savez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2743

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 décembre 2010